



**Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo
Facilitation de la République fédérale d'Allemagne (2020-2022)**

**Side Event II : Suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de N'Djamena et du processus
de Développement des Plans d'Investissement Pays en prélude à N'Djaména 2
7 juillet 2022, à 16h00min à Libreville, Gabon**

***Cet évènement est interrelié au Side Event - « Future of cross-border pastoralism »
organisé par la GIZ Allemagne, le 6 juillet 2022, à 16h00min à Libreville, Gabon***

- 1. Appuyer la mise en place et le fonctionnement des plateformes multi-acteurs, plurisectorielles au niveau régional, sous régional, national et local pour la gestion concertée des problématiques relatives à la transhumance, au braconnage, à la gestion des AP et d'autres activités criminelles transfrontalières ;**
- 2. Matérialiser et sécuriser les couloirs de transhumance nationaux et transfrontaliers ;**
- 3. Privilégier les modes de gestion qui assurent la sécurisation et la valorisation des aires protégées à travers notamment la mise en place des Partenariats Public-Privé (PPP);**
- 4. Opérationnaliser les accords relatifs à la lutte anti braconnage et à la gestion concertée des aires protégées et des corridors transfrontaliers;**
- 5. Mener des actions diplomatiques concertées de plaidoyer et de sensibilisation auprès des pays d'origine des braconniers, de transit et de destination des produits fauniques illicites;**
- 6. Développer des programmes et projets intégrés, générateurs de revenus en faveur des communautés riveraines des aires protégées et des éleveurs transhumants;**
- 7. Organiser une concertation pour l'évaluation des services de conservation actuels des Etats Parties aux Accords impliqués dans la Lutte Anti-Braconnage (LAB), afin de prendre des mesures pour combler leurs lacunes opérationnelles notamment en termes de renseignements et de réponses appropriées des unités spéciales de lutte anti-braconnage;**
- 8. Mener des études sur les dynamiques économiques, sociales, politiques et sécuritaires afin d'améliorer la compréhension des enjeux liés à la transhumance;**
- 9. Concevoir un cadre juridique adéquat permettant une meilleure gouvernance et une gestion efficace de la**



Préoccupation principale

“nécessité d’orienter les dynamiques régionales de transhumance par une meilleure prise en compte des enjeux de sécurité, de gestion de la faune et de dégradation croissante des écosystèmes suite aux changements climatiques”



- 1. Définition des actions transnationales coordonnées et multisectorielles concrètes afférentes aux blocs thématiques et géographiques pour les cinq prochaines années (3 cadres logiques préparés pour les 3 blocs) ;**
- 2. Prise en compte de l'analyse des thématiques prioritaires dans l'élaboration des Projets / programmes et plan d'actions prioritaires (6 thématiques, 10 produits, 57 indicateurs) ;**
- 3. Financement durable du programme et plan d'actions prioritaires ainsi que les rôles et responsabilités des intervenants clés (Une feuille de route budgétisée à environs 80 millions d'Euro, un plan d'action Diplomatique pour le Facilitateur du PFBC par bloc);**
- 4. Elaboration des solutions idoines aux questions d'ordre opérationnelle pour une réaction régionale à la hauteur des défis liés aux problématiques émergentes des blocs (Vers Ndjama 2: Plans d'investissement pays, Conférence des Bailleurs, Sommet des Chefs D'Etats)**

Acteurs de la Mise en œuvre de la Déclaration de N'Djamena de 2019

Acteurs intervenant de manière transversale: PFBC;
CEEAC; COMIFAC; CILS; IGAD; OCFSA; OFAC

Pays du bloc Ouest, Etats : Cameroun-Niger-Nigeria-RCA-
Tchad

Partenaires du bloc Ouest: AWF; ANI; FAO; GIZ/BSB Yamoussa;
UICN; UNESCO; TRAFFIC; WCS; WWF etc.

Aires Protégées du Bloc Ouest: le bloc Ouest compte une
vingtaine d'aires protégées et de Réserves de faune



Axes stratégiques d'intervention

Axe stratégique 1 : Aménagement de l'espace pastoral et gestion durable des ressources pastorales.

Axe stratégique 2 : Amélioration des systèmes d'élevage (transhumance et pastoralisme).

Axe stratégique 3 : Amélioration des infrastructures pastorales.

Axe stratégique 4 ; Développement des mesures d'accompagnement des acteurs locaux, nationaux et sous régionaux.

Axe stratégique 5 : Intégration de l'approche « One Health » dans la gestion du pastoralisme et de la transhumance transfrontalière.

Axe stratégique 6 : Appui à la gestion des aires protégées situées dans les zones de transhumances.

Axe stratégique 7 : Amélioration des conditions de vie des communautés autochtones et locales